

Demande déposée le 22/03/2023	
Par :	Monsieur BOULAY Arnaud
Demeurant à :	7 impasse des Meuniers Le Pré du Moulin 72210 ROEZE SUR SARTHE
Sur un terrain sis à :	7 impasse des Meuniers Le Pré du Moulin 72210 ROEZE SUR SARTHE
Cadastré :	253 AC 23
Nature des Travaux :	Pergola

N° DP 072 253 23 Z0010

*Affiché le 17/04/2023*

Destination : Habitation

Le Maire de la Commune de Roëzé-sur-Sarthe,

Vu la déclaration préalable présentée le 22/03/2023 par Monsieur BOULAY Arnaud,  
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,  
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30/01/2019,  
Vu le Plan de Prévention du Risque Naturel Inondation (PPRNI) de la Sarthe Aval approuvé par arrêté préfectoral le 26/02/2007,

**ARRETE**

**ARTICLE UNIQUE** : Les travaux décrits dans la demande susvisée **PEUVENT ÊTRE ENTREPRIS**.

Roëzé-sur-Sarthe, le 17 avril 2023



Le Maire, Mme Catherine TAUREAU

Date d'affichage du dépôt : 23/03/2023  
Transmis à la Préfecture le : 24/04/2023  
Notifié au pétitionnaire le :

**OBSERVATION :**

La mise en œuvre des travaux devra strictement se conformer au projet autorisé par le présent arrêté. Toute modification souhaitée, avant le début des travaux ou en cours de chantier, devra faire l'objet d'une nouvelle demande préalable.